



Compte-rendu du conseil municipal du 08 mars 2017

Ce compte rendu sommaire vous permet de connaître l'ensemble des décisions prises par le Conseil Municipal d'Assieu.

Excusé : Valérie BESSET

Valérie BESSET donne procuration à Sandrine GRAVIER

Approbation du procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 17 février 2017 à 15 voix sur 14 présents plus une procuration.

□ ARRET DU PROJET DE REVISION DU PLAN D'OCCUPATION DE SOLS EN PLAN LOCAL D'URBANISME ET BILAN DE LA CONCERTATION

Le Maire rappelle au Conseil Municipal les conditions dans lesquelles le projet de PLU a été élaboré, à quelle étape de la procédure il se situe, et présent ledit projet. Il explique qu'en application de l'article L.103-6 du Code de l'Urbanisme doit être tiré le bilan de la concertation dont a fait l'objet la révision du POS en PLU et, qu'en application de l'article R.153-12 dudit code, ledit document doit être "arrêté" par délibération du Conseil Municipal et communiqué pour avis aux personnes mentionnées aux articles L.132-7 et L.132-9 du Code de l'Urbanisme.

Le Conseil Municipal,

Vu le Code de l'Urbanisme, notamment ses articles L.151-1 et suivants,

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 08/11/2012 prescrivant la révision du POS en PLU et fixant les modalités de la concertation,

Entendu le débat au sein du Conseil Municipal du 26/04/2016 sur les orientations du projet d'aménagement et de développement durable,

Vu la concertation publique qui s'est déroulée dans les conditions suivantes :

- Mise à disposition d'un registre destiné aux observations de toute personne intéressée, à la disposition du public, en mairie, aux heures et jours habituels d'ouverture. Ce registre a enregistré à ce jour 33 remarques qui ont été traitées par la commission.
- Affichage de panneaux d'informations en mairie.
- Organisation de deux réunions publiques :
 - 21/01/2016 à la salle des fêtes d'Assieu, avec environ 50 participants,
 - 16/06/2016 à la salle des fêtes d'Assieu, avec environ 50 participants,
- Compte rendu dans le journal local des réunions publiques.
- Mise à disposition du public des documents validés par la commission suite à la seconde réunion publique.

En ce qui concerne le bilan de la concertation, on note une forte implication des habitants lors des réunions publiques.

Le monde agricole était également représenté lors de ces réunions publiques. L'ensemble de la population a pu intervenir de manière continue, pour suivre l'évolution du dossier, prendre connaissance des éléments du dossier. Des observations ont pu être faites sur le registre de concertation ou lors de rendez-vous avec les élus.

Les élus ont pris connaissance de ces observations pour alimenter leur réflexion pour l'élaboration du PLU.

L'ensemble de la concertation a eu un effet bénéfique sur l'élaboration du document.

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

Vu le projet de révision du POS en PLU,

Considérant que ce projet est prêt à être transmis pour avis aux personnes publiques qui ont été associées à son élaboration et aux organismes qui ont demandé à être consultés.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité

- Tire le bilan de la concertation prévue par la délibération prescrivant la révision du document d'urbanisme.
- Arrête le projet du Plan Local d'Urbanisme tel qu'il est annexé à la présente.
- Précise que le projet de Plan Local d'Urbanisme sera communiqué pour avis :
 - à l'ensemble des personnes publiques mentionnées aux articles L.132-7 et L.132-9 du Code de l'Urbanisme
 - aux communes limitrophes et aux organismes qui ont demandé à être consultés
 - aux présidents d'associations agréées qui en feront la demande.

□ **COMPTE RENDU DES COMMISSIONS ET SYNDICATS ET DIVERS**

- * Le conseil aborde le problème de l'ancienne décharge où des déchets anciens ressortent du sol. Une équipe se rendra sur place Vendredi 10 mars 2017.
- * Le conseil d'école a eu lieu le 07 mars Effectifs de 163 élèves pour septembre 2017 dont 15 PS contre 27 départs de CM2. Les inscriptions sont encore en cours. La fermeture de classe est actée, mais au vue des nouvelles inscriptions, un courrier sera fait à l'Education Nationale pour demander le maintien de cette 7^{ème} classe.

Les 8 et 15 juin : journées portes ouvertes pour l'école maternelle.

Le PPMS a eu lieu : un exercice sur le confinement. Les enseignements souhaitent une alarme spécifique pour le confinement autre que celle d'incendie. Les élus proposent de garder l'alarme incendie pour l'évacuation du bâtiment et d'utiliser un sifflet pour le confinement. Proposition de la directrice de faire ces exercices pendant le temps méridien.

Le projet culturel a été abordé : parcours culturel sur plusieurs années.

La caravane jazz : spectacle le 30 juin aux Côtes d'Arey avec le CIEM, du CE2 au CM1

La kermesse de l'école aura lieu le 15 juin à 17 h 00

Le courseton aura lieu le 31 mars à Saint Maurice l'Exil, la commune de Saint Maurice l'exil n'assurera plus le transport. Le Sou des Ecoles prendra à sa charge cette dépense.

- * Un feu d'artifice au stade est envisageable d'après les pompiers. Le conseil autorise Michel REILLE à donner une réponse positive aux pompiers pour l'organisation d'un bal feu d'artifice le 14 juillet 2018
- * Plaque et rues : le travail de la commission continue et des devis sont en cours.
- * Point sur les bâtiments de fibre optique : des simulations sont présentées au conseil. L'idée du stade des bruyères semble la plus intéressante notamment sur l'emplacement jouxtant le terrain de tennis. Les travaux devraient avoir lieu fin d'année 2017.

AGENDA

- 10 mars : inauguration cabinet infirmière et cabinet sophrologie
- 13 mars : Conseil Municipal à 20 h 00
- 15 mars : ½ journée job d'été à la CCPR
- 20 mars : 15 h 30 1^{er} essai de la sirène puis essai mensuel à partir du 05 avril
- 21 mars : 19 h 15 réunion d'Adjoints
 - 20 h 00 réunion subventions aux associations
- 30 mars : 19 h 00 Conseil Municipal Vote du budget
 - 20 h 00 Vote du budget du CCAS

Fin de séance à 22h40
Prochain Conseil Municipal : 13 mars 2017 à 20h00